



Qui sommes-nous ?

Co-présidée par **Serge Lepeltier**, ambassadeur chargé pour la France des négociations sur les changements climatiques, **Michel Destot**, député-maire de Grenoble, Président de l'AMGVF, **Marcel Deneux**, Sénateur de la Somme et **Philippe Goujon**, Député-maire du 15^e arrondissement de Paris, l'Association des Voitures Ecologiques et son club visent depuis 2007 à **inciter nos concitoyens à préférer des véhicules plus respectueux de l'environnement et de la santé publique**. Composé d'une centaine de parlementaires, élus locaux, et d'une trentaine d'acteurs économiques, le club **dépasse les traditionnels clivages politiques et concurrentiels**.

Eût égard aux ambitions affichées par Delphine Batho, Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, pour cette conférence environnementale, il nous semble pertinent de partager notre expérience sur les sujets qui seront abordés les 14 et 15 septembre prochains.

> Préparer la transition énergétique dans les transports : le mix

- Le **plan automobile** du 25 juillet 2012 annoncé par Arnaud Montebourg, ministre du redressement productif, et Michel Sapin, Ministre du Travail, permet des avancées significatives en faveur des **véhicules électriques et hybrides**.

En ce sens, des solutions existent dès aujourd'hui pour **garantir une énergie 100% renouvelable afin de recharger les véhicules décarbonés**, ce qui permet d'absorber par là-même les pics de production de l'éolien, de l'hydraulique ou du photovoltaïque, dépendants de la météo.

Pour autant, au regard du marché automobile mondial et des projections énergétiques, notamment dans les études européennes (Future of Transport, Livre Blanc, ...) et mondiales (BCG Powering Autos in 2020, ...) **il nous semble indispensable que la France développe un mix énergétique plus équilibré dans les transports**. L'Allemagne, les USA, l'Italie, la Suisse ou encore les pays nordiques ont tous fait ce choix.

Le GPL permet ainsi un accès aux **véhicules écologiques pour les plus modestes**, avec un prix à la pompe très attractif (0,87€ contre 1,62€ pour le SP95).

Le **E85 est un carburant 100% français**, qui offre un gain de 55 à 65% d'émissions de gaz à effets de serre du puits à la roue (source : ADEME). Le marché doit se développer pour offrir des débouchés au biocarburant de 2^e et 3^e génération (qui utilisent les résidus ligneux de la plante ou les déchets).

Le GNV offre quant à lui un gain environnemental important pour les livraisons, les transports de marchandises, les ordures ménagères, et de belles perspectives sont à envisager avec le développement de la filière méthanisation française, qui permettrait de rouler au biogaz.

Dans les transports, un mix énergétique plus équilibré est nécessaire en France.

Il s'agit tout d'abord d'être plus économes (meilleure utilisation de la voiture, autopartage, covoiturage, performances des moteurs...), de développer l'électrique et l'hybride, mais aussi de laisser une place aux énergies alternatives (GPL, GNV, E85), qui offrent de véritables solutions dès aujourd'hui, notamment en matière de qualité de l'air.

> Risques sanitaires environnementaux : agir sur le parc automobile

En juin 2012, l'Organisation Mondiale de la Santé classait les véhicules diesels dans la catégorie des éléments cancérigènes. Le parc automobile français est le parc le plus diesel au monde. Les particules fines et les dioxydes d'azote émis par les moteurs sont tous deux pointés du doigt.

Responsables de plus 40 000 décès prématurés par an dans notre pays, il s'agit également de répondre aux injonctions de Bruxelles, qui a stipulé à la France son manquement à la directive 2008/50/CE dans 16 zones du territoire (avis motivé IP/10/833 du 24/06/10). Outre les conséquences sanitaires évaluées par la DGEC et par l'ADEME à plusieurs dizaines de milliard d'euros par an, la France risque une amende de 40 millions d'euros et des astreintes journalières pouvant aller de 300 à 700 000 euros.

Après le retrait de la Métropole Nice Côte d'Azur en juin 2012, 7 collectivités pilotes se retrouvent le 20 septembre prochain pour discuter de l'avenir des Zones d'Actions Prioritaires pour l'Air (ZAPA), dont les bénéfices sont remis en cause par certaines associations.

Pour le club, il est nécessaire de favoriser les alternatives au diesel (électriques, hybrides, GPL, GNV, flexfuel E85) en adoptant une communication positive qui tienne compte de cette mixité de solutions. Dans le cas des prix des carburants, il est notamment important de rappeler que le GPL et le E85 existent et sont proposés autour de 0,90€ / litre en France. Le tout peut être dans l'idéal accompagné d'une fiscalité environnementale adaptée.

> Fiscalité environnementale : un bonus écologique compatible avec la qualité de l'air

Le bonus / malus né du Grenelle Environnement ne tient compte que des émissions de CO2, ce qui favorise de fait les ventes de véhicules diesel. En ajoutant des seuils drastiques sur le dioxyde d'azote et les particules fines, vous favoriserez de fait les solutions alternatives. Pour plus de lisibilité, il est également possible de se baser sur les technologies moteur, comme se fut le cas pour le crédit d'impôt écologique de 2000 €, en proposant un bon de 400 € pour l'achat de véhicules GPL, GNV ou flexfuel E85.

Par ailleurs, le club pense que chaque acteur doit être mis à contribution pour favoriser l'évolution des mentalités. En ce sens, il propose notamment :

- la mise en place d'un crédit de télépéage de 2000 € pour les véhicules écologiques. Celui pourrait être proposé contre un allongement d'un an de la durée des concessions.
- le développement du disque vert, qui offre une heure trente de stationnement en voirie pour les véhicules écologiques. 9 collectivités pilotes ont adopté le dispositif.
- la mise en place de tarification préférentielle dans les parkings. En cours de mise en place notamment avec VINCI Park, saemes, ou encore SEMEPA, ou encore saemvs)

Eût égard aux finances publiques, le club propose de mettre à contribution tous les acteurs, publics comme privés, afin d'inciter nos concitoyens à rouler plus écologique.

> Gouvernance environnementale : impliquer tous les acteurs

Le sujet est transversal : le développement durable se doit d'être harmonieux sur les plans social, économique et environnemental. Aussi faut-il mettre autour de la même table les acteurs économiques, et les décideurs publics locaux et nationaux.

La vie du club, par ses événements réguliers et ses éditions, montrent chaque jour le besoin d'un meilleur dialogue entre Gouvernement, maires, territoires, entreprises, associations ...

Le CVE se tient à votre disposition pour associer acteurs publics et privés dans les décisions qui seront prises par la nouvelle Gouvernance environnementale.